# ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mars 2009

\_\_\_\_\_\_

### PROTECTION DE LA CRÉATION SUR INTERNET - (n° 1240)

Commission	
Gouvernement	

### **AMENDEMENT**

N° 340

présenté par M. Brard, Mme Billard et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine

## ARTICLE 2

Après le mot :

« président »,

supprimer la fin de l'alinéa 17.

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Les auteurs de cet amendement souhaitent, tout en supprimant une incohérence, clarifier les dispositions concernant le mandat des différentes catégories de membres du Collège.